



AILE PARLEMENTAIRE
DU BLOC QUÉBÉCOIS

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN PARTI QUI VEUT DIMINUER LE POIDS POLITIQUE DU QUÉBEC DANS LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

Ottawa, jeudi 8 octobre 2009 – Le ministre d'État responsable de la réforme démocratique, Steven Fletcher revient à la charge avec un projet de loi similaire à celui qu'il a déposé en 2007, concernant l'augmentation de plus de trente sièges à la Chambre des communes. Cette nouvelle représentation offrirait 21 sièges de plus à l'Ontario, six à l'Alberta et sept à la Colombie-Britannique. En vertu de cette réforme, les conservateurs pourraient fortement profiter d'une majorité des sièges à la Chambre des communes.

« On va s'opposer farouchement à ce changement, comme la dernière fois. Le nombre de sièges au Québec représente actuellement 25 % de la députation totale de la Chambre des communes. Ce projet de loi ferait baisser ce pourcentage à 21 %. C'est donc un projet de loi qui a pour effet de diminuer le poids politique du Québec au sein des institutions fédérales, et c'est inacceptable. À partir du moment où l'on reconnaît la nation québécoise, il faut faire en sorte de lui donner le nombre de députés nécessaire pour se faire entendre » a indiqué le député de Joliette et porte-parole pour la réforme démocratique du Bloc Québécois, **Pierre Paquette**.

Rappelons qu'une motion unanime de l'Assemblée nationale a été adoptée afin de s'opposer vivement au projet de loi conservateur ainsi qu'à tout projet de loi ayant pour conséquence de diminuer le poids politique du Québec à la Chambre des communes.

Octroyer 21 sièges supplémentaires à l'Ontario soit 11 de plus que prévu initialement, est un acte foncièrement partisan, sachant qu'ils pourraient en rafler un bon nombre, vu la descente des libéraux dans les sondages. Et si les sondages étaient différents, est-ce que les conservateurs seraient si pressés d'agir ainsi?

Le gouvernement conservateur et son premier ministre ne reconnaissent pas les droits qui nous sont attribuables en tant que nation sur la scène internationale. La conférence de Copenhague portant sur la lutte aux changements climatiques en est un très bon exemple. Le seul moment où le Québec peut prendre la parole, c'est lorsqu'il appui les décisions prises par le Canada. Et maintenant, ils cherchent à nous faire taire à Ottawa!

« Tant et aussi longtemps que les Québécoises et les Québécois paieront des taxes, la députation du Bloc Québécois sera légitime en cette Chambre. Les Québécoises et Québécois ont le droit de se faire entendre haut et fort à Ottawa et le fait que le Québec soit une nation reconnue par le Parlement devrait lui assurer une représentation adéquate. Il faut continuer d'accorder au Québec 25 % des sièges. C'est un principe fondamental pour éviter la marginalisation. Encore une fois, le Bloc Québécois est le seul parti qui se tient debout et qui soutient le consensus de l'Assemblée nationale pour défendre les intérêts du Québec », a clairement indiqué le leader parlementaire et porte-parole du Bloc Québécois pour la réforme démocratique, **Pierre Paquette**.

– 30 –

Renseignements :

Jade Poitras Bessette
Responsable des communications
Cellulaire : 450.271.8663
www.pierrepayette.qc.ca